



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 7 septembre 2021

Création d'un nouveau Parc Naturel Régional en Bourgogne-Franche-Comté

Le Parc Naturel Régional du Doubs Horloger vient d'être créé par [décret publié au Journal Officiel du 5 septembre 2021](#) après plusieurs années de concertation avec l'ensemble des acteurs locaux. Il regroupe 94 communes et couvre 103 918 hectares, à l'est du département du Doubs.

Ce nouvel espace protégé vient consacrer un territoire transfrontalier avec la perspective d'une coopération franco-suisse sur des problématiques communes de préservation et valorisation du patrimoine, de gestion de l'eau et de renforcement des activités économiques fondées sur le développement durable.

Région karstique et territoire rural typique de moyenne montagne situé au cœur de l'Arc jurassien, le PNR du Doubs Horloger est doté d'une grande diversité paysagère et de sites patrimoniaux remarquables comme le Saut du Doubs ou le cirque de Consolation. La diversité des écosystèmes, milieux ouverts de pâturages, forestiers, humides et aquatiques, rocheux, et la présence d'espèces faunistiques et floristiques rares ou menacées font également du Doubs Horloger un espace riche pour sa biodiversité.

Face aux enjeux de la transition écologique, le parc aura vocation à accompagner la mutation agricole, forestière et urbanistique de son territoire en adéquation avec une gestion rationnelle et équilibrée de ses ressources. Il jouera également un rôle primordial en termes de coordination et d'ingénierie territoriale. Ce projet phare pour notre région a reçu un accompagnement actif des services de l'État concernés.

Fabien SUDRY, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté et Jean-François COLOMBET, préfet du Doubs, se félicitent de la labellisation de ce territoire d'exception, 4ème Parc Naturel Régional de Bourgogne-Franche-Comté, et précisent que l'État, partenaire et garant, restera mobilisé auprès du Parc pour la mise en œuvre de sa charte.

Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
5 voie Gisèle Halimi BP 31269
25005 BESANCON cedex



Cirque de Consolation (Photo DREALBFC)

Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
5 voie Gisèle Halimi BP 31269
25005 BESANCON cedex

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

 @Prefet21_BFC

 @Prefet21.BFC